

ABONNEMENT

SAUMUR
Un an... 18 fr.
Six mois... 10
Trois mois... 5

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS. LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : JEAN DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, —... 30
Faits divers —... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance. Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 13 JUIN

Optimisme

L'opportunisme est mort. M. Dupuy lui a donné le coup de grâce à Albi et il a proclamé pour le remplacer l'optimisme.

A partir d'aujourd'hui, tout est pour le mieux dans la meilleure des républiques.

Qui donc avait dit que cette Chambre avait accumulé les sottises sur les fautes, et qu'elle était la honte du régime parlementaire ?

Les crises ministérielles, le Panama, les interpellations à jet continu, les séances scandaleuses, le temps perdu, les douzièmes provisoires, tout cela n'était qu'un rêve, et M. le président du Conseil ne vent plus s'en souvenir.

Il a fait de cette Chambre discréditée un portrait merveilleux. Elle a eu toutes les vertus, et jamais législation n'a si bien travaillé.

Jamais discours plus creux, plus vide d'idées fut-il prononcé ?

Se sentant inférieur à son adversaire, M. Constans, et ne voulant pas lui donner de prise, M. Dupuy s'est réfugié dans les lieux communs et même dans la contradiction.

Ces pauvres raliés, si maltraités, il y a quinze jours, on leur passe la main sur le dos.

« Jamais, a-t-il dit, ils ne seraient venus à la République s'ils n'avaient pour elle des sentiments d'estime et de respect ».

M. le président du Conseil a joué sur les mots. On a pas d'estime pour un régime politique ; si on le respecte, c'est parce qu'il est la loi.

Il semble y avoir, dans ces paroles, une intention de confondre les hommes avec les institutions. Or, il est douteux que les raliés partagent l'admiration de M. Dupuy pour la majorité dont MM. Rouvier, Floquet et Baihaut furent le plus bel ornement.

Les raliés viennent à la République pour la surveiller et non pour donner carte blanche aux administrateurs qui ont trompé la confiance du pays. J. D.

INFORMATIONS

CHAMBRE ET SÉNAT

Séances du 12 juin 1893

Le ministre de la guerre essaye un retour offensif de M. Salis, qui réitère l'interpellation au sujet de l'adjudication des draps de troupes. Encore une journée mal employée.

Le Sénat occupe plus utilement son temps à la réforme du régime des boissons, qui n'en sont ni plus savoureuses, ni moins chères.

UN JUIF-ERRANT

M. Rouvier renonce à poser sa candidature dans les Alpes-Maritimes. Sur les conseils de ses amis, il se présente à Neuilly.

LA SANTÉ DE M. CARNOT

M. le Président de la République, qui avait trop présumé de ses forces en assistant au grand prix de Paris, a été légèrement fatigué et n'a pu donner hier ses audiences.

NOS AMBASSADEURS

M. Develle a dû soumettre au conseil des

ministres le mouvement diplomatique ayant pour point de départ la nomination d'un ambassadeur à Londres.

TAXATION DE LA BIÈRE

La commission sénatoriale des finances a examiné plusieurs pétitions de brasseurs, protestant contre la taxation de la bière au degré.

La commission estime que ce mode de taxation est le seul qui puisse empêcher la fraude.

CONSÉQUENCES PRÉVUES

Le ministre des finances doit recevoir une délégation des maisons de banque de Paris, qui ont désiré l'entretenir de la situation du marché et du trouble qu'y porte le nouvel impôt sur les opérations de Bourse.

ARRESTATION D'UN ESPION

Nice, 12 juin.

La gendarmerie a pris à Nice, en flagrant délit d'espionnage, et arrêté un sieur Arthur Cipriani qui depuis un an parcourait la frontière, relevant pour le compte du gouvernement italien tous les détails militaires qu'il jugeait utiles. Il a fait des aveux complets.

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Sur la proposition de M. Lyon-Allemand, le Conseil municipal a adopté une motion d'amnistie en faveur de détenus condamnés pour faits politiques et connexes.

ELECTION SÉNATORIALE (Vosges)

Inscrits : 989

MM. Albert Ferry, député opport... 497 élu
Ch. Ferry, répub... 442
Parisot, candidat agricole... 38
Bulletins blancs... 6
Nul... 4

Il s'agissait de remplacer M. Jules Ferry. M. Charles Ferry, ancien sénateur, qui s'était porté comme candidat républicain et qui n'a pas été élu, était le frère de M. Jules Ferry. Le nouveau sénateur n'a aucun lien de parenté avec l'ancien ministre.

M. JULIEN

M. Julien, député de Loir-et-Cher, a été renversé par une voiture.

On a constaté une fracture du thorax. Néanmoins on croit que cet accident n'aura pas de suites fâcheuses.

ÉTRANGER

MORT DU DUC DE BAVIÈRE

Le duc Maximilien-Emanuel de Bavière est mort au château de Feldafing, des suites d'un accident cardiaque, déterminé par une course à cheval.

UNE EXPLOSION

Bruxelles, 12 juin.

Cette nuit, un engin a éclaté sur la fenêtre du procureur du Roi.

L'explosion a été entendue d'une partie de la ville.

Le procureur était absent.

On attribue l'attentat à des socialistes.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL EN ALLEMAGNE

La présidence de la police de Berlin a été invitée à faire un rapport sur l'effet que produirait une modification du droit du suffrage.

A BERLIN

Les Nouvelles de Hambourg publient un article inspiré par le prince de Bismarck. Il y est dit qu'une nouvelle dissolution du Reichstag amoindrirait le prestige de l'Allemagne à l'intérieur comme à l'extérieur, les valeurs allemandes baisseraient à l'étranger, que, d'ailleurs, l'adoption du projet militaire ne ferait qu'affaiblir et désorganiser l'armée.

A SAINT-PÉTERSBOURG

M. de Giers reprend la direction du ministère des affaires étrangères.

A ROME

Les difficultés qui s'opposaient à la conclusion d'un traité de commerce entre l'Italie et l'Espagne sont applanies.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, le 12 juin 1893.

Quoique l'application de la loi sur les opérations de Bourse ait fait perdre à notre marché la plus grande partie de sa clientèle et paralyse complètement les affaires, les cours de nos rentes ont fait bonne contenance.

Le 3 0/0 a varié cette semaine de 98.17 à 98.35. Le 4 1/2 est resté aux environs de 106 fr.

L'Italien est retombé de 93.50 à 93.20. Un ancien ministre a fait, ces jours derniers, un tableau très noir de la situation en Italie, où, malgré tous les efforts, et les sacrifices que l'on demande aux contribuables, la crise ne fait que s'aggraver.

L'Extérieur d'Espagne est lourde à 66 45/16. Un groupe de spéculateurs qui, depuis plusieurs liquidations, se trouve engagé sur cette valeur, essaye de soutenir les cours ; mais il lutte dans des conditions peu favorables et sa défaite semble imminente.

Le 3 0/0 Portugais reste à 22.75, avec un d'affaires.

Le groupe des sociétés de crédit est bien courant soutenu.

La Banque de France fait 3,910.

Le Crédit Foncier a été porté à 986 par des demandes nombreuses. Les obligations foncières et communales ont eu un marché très animé ; il ne peut manquer de prendre une nouvelle ampleur, car ces titres n'obtiennent pas encore le prix auxquelles ils ont droit.

Le Comptoir National d'Escompte est à 485. Cet établissement offre à ses déposants à long terme des conditions très avantageuses, c'est là ce qui explique la progression constante de ce chapitre spécial.

Le Crédit Lyonnais s'est maintenu constamment à 760.

La Société Générale s'achète à 470 ; toutes les chances sont en faveur de la hausse.

L'action des Immeubles de France est tenue à 497.50. Les obligations 3 et 4 0/0 sont respectivement à 386.50 et 474 ; elles ne tarderont pas à atteindre des cours plus élevés, car elles sont bien garanties.

L'obligation du Chemin de fer de Valence et du Nord-Est de l'Espagne a eu des transactions très animées de 442.50 à 443.75. Ces titres conviennent parfaitement aux capitalistes à la recherche d'une valeur susceptible d'élever la moyenne de leur revenu sans porter atteinte à la solidité de leur portefeuille ; ils donnent, en effet, un revenu net de 5.65 0/0 et sont dotés de sérieuses garanties.

La société Niçoise de Transports maritimes s'organise rapidement. Le service sur les côtes de la Méditerranée jusqu'à Barcelone commence à fonctionner et il promet de donner les meilleurs résultats.

L'action de la Calédonie s'inscrit de 500 à 504.25. Ces cours sont susceptibles de plus-value. L'intérêt de 25 fr. par an étant garanti pendant 20 ans par deux Compagnies d'assurances anglaises.

La Société Ariégeoise de l'Electricité a ses

actions cotées à 502 fr. Cette affaire, constituée l'an dernier, fonctionne avec succès à Pamiers et dans plusieurs villes environnantes. Le service des titres se fait chez M. Lamarche, banquier, rue Favart, et l'intérêt à 5 0/0 est garanti par un dépôt de fonds dans cette maison.

L'obligation du Chemin National de l'Equateur est à 330 fr.

L'obligation des Chemins Economiques s'inscrit à 425.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 12 JUIN

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Table with 3 columns: Heures, Baromètre, Thermomètre. Data for Hier soir, Ce matin, Midi, Hausse, Baisse, and Température minima de la nuit.

CONSEIL MUNICIPAL DE SAUMUR

Séance du 12 juin 1893

La séance est ouverte à huit heures, sous la présidence de M. Peton. M. Doussain étant nommé rapporteur de la commission du budget, on procède à l'élection d'un secrétaire. M. Lamy est élu. Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Rivain, rapporteur de la commission de la voirie, donne communication des travaux sur le marché couvert projeté sur l'emplacement de la rue d'Enfer. Les dépenses seules d'expropriation coûteraient plus de 300,000 fr. et l'ensemble du projet atteindrait 500,000 fr. La commission, avec regret, conclut donc au rejet. C'est un enterrement de première classe prévu et parfaitement ordonné. M. Coutard conteste quelques chiffres des experts et accompagne de ses regrets personnels le projet à sa dernière demeure.

Le rapporteur nous fait part des craintes de M. Rigolage, directeur du collège de garçons, à propos des caves creusées par M. Houlard. Il y aura lieu de procéder à une expertise.

Le propriétaire du jardin où passe l'égout à ciel ouvert de la rue de la Chouetterie offre 300 francs de subvention à la ville, pour que celle-ci le couvre. Malgré l'insuffisance de cette somme, il y a lieu de procéder à ce travail indispensable. Le pavage de cette rue commencera incessamment.

On donne ensuite connaissance d'une pétition des habitants du Petit-Puy pour avoir l'eau de la Loire.

Le Conseil adopte les conclusions de la commission en ce qui concerne le marché couvert et cette vieille plate-forme électorale est remise jusqu'aux prochaines élections.

Adopté les travaux de la rue de la Chouetterie, sauf en ce qui concerne l'immeuble Amildieu, qui est réservé.

M. le docteur Besnard appuie la demande des habitants du Petit-Puy ; ceux-ci ont été englobés dans les limites de l'octroi, il est juste qu'ils en retirent quelque avantage.

M. Coutard demande qu'on achète immé-

diatement la machine qui doit servir à élever l'eau au Petit-Puy; seulement le prix doit dépasser le crédit de 40,000 fr. qui avait été primitivement affecté à l'achat d'une machine supplémentaire. M. le Maire fait connaître que ce prix sera beaucoup plus élevé: 40,000 fr. peut-être. D'ailleurs, il y a tout avantage à prendre une machine qui puisse remplacer au besoin celle qui fonctionne actuellement et qui commence à se faire vieille. M. Peton a reçu des offres de plusieurs industriels, de la maison américaine Burton et du Creuzot. Le Creuzot, pour 34,600 fr., installerait une excellente machine garantie et qui, donnant une économie de près de moitié sur le combustible, serait regagnée dans dix ans.

Nous ne pouvons que souhaiter le choix du Creuzot, une des meilleures usines du monde, la meilleure peut-être. D'ailleurs, qu'un particulier s'adresse où il veut, c'est son droit, bien qu'il ait tort de ne pas favoriser le travail national; mais nous tenons à exprimer à M. le Maire notre étonnement que le nom d'une maison étrangère ne soit pas écarté de prime abord au sein d'une assemblée élue par des citoyens français.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à un autre numéro le déluge de chiffres que nous déverse le rapporteur de la commission du budget, chiffres que nous avons déjà donnés en partie la dernière fois. Nous donnerons toujours, en attendant, les observations qui ont été échangées à ce sujet.

Les comptes administratifs de 1892 sont adoptés ainsi que les comptes du receveur municipal.

M. Coutard demande le prompt règlement de l'immeuble Potin, abattu récemment à l'angle de la rue des Boires. A M. Vinsonneau qui demande pourquoi les comptes de réparations à l'église de Nantilly ne figurent pas en dépenses, on répond que ces travaux n'ont pas encore commencé.

M. Coutard donne lecture d'une contre-proposition tendant à fixer à 300,000 fr. le chiffre du nouvel emprunt. Pour éviter tout écart de paroles, M. Coutard l'a consigné par écrit et a lu ses propositions à ses collègues. Néanmoins les préambules: « Dans le but de laisser à nos successeurs une situation nette et d'empêcher le retour des abus qui se sont produits sous les anciennes administrations », ne sont pas fait pour plaire à MM. nos conseillers municipaux. M. Boisson proteste au nom de M. Vinsonneau et surtout de M. Combier, qui est absent.

M. Vinsonneau déclare qu'il est le premier à reconnaître que sous sa très courte administration il a vu de nombreux abus. Aveugle qui ne veut pas les voir, dit-il.

M. Coutard déclare n'avoir jamais eu l'intention d'attaquer M. Combier, qui est au-dessus de toutes attaques et qui a été plutôt victime de son entourage.

Si c'est là ce que M. Coutard appelle atténuer la portée de ses paroles!

Inutile de dire qu'à ce moment le dialogue a passé du doux à l'aigre; M. Peton donne des signes d'inquiétude sur son résultat et cherche à clore l'incident.

— Pas d'insinuations, dit M. Boisson. Spécifiez ces abus.

— Et les 102,000 fr. de déficit?

— C'est de l'histoire ancienne.

M. Peton nous dira quelques instants plus tard que c'est de la dette flottante.

La discussion continue, pendant que M. Peton déclare l'incident clos et donne la parole à M. Piéron.

Celui-ci commence par dire à M. Coutard que son projet ne tient pas debout. Réclamation de M. Coutard sur ce mot, riposte se terminant ainsi: « Vous trouvez que mon projet ne tient pas debout, moi j'en pense autant de votre budget, mais je ne l'ai pas dit. »

M. Piéron dit qu'il y a deux systèmes.

— Le bon et le mauvais, dit M. Vinsonneau.

— L'un qui consiste à économiser pour l'avenir, l'autre à faire des travaux dont profiteront nos descendants et nous aussi. En attendant il propose de fixer l'emprunt à 400,000 francs.

M. Vinsonneau. — Vous avez soumis aux pouvoirs publics un emprunt de 600,000 fr. et vous le proposez aujourd'hui de 400,000. Vous avez donné, comme motif de cet emprunt de 600,000 fr., l'érection d'un marché et vous venez de l'écartier définitivement. Ce sont vos projets qui ne tiennent pas debout.

M. Bonneau, frappant sur son pupitre avec une vivacité qu'on ne lui supposait pas: « C'est vous, monsieur Vinsonneau, qui avez proposé cet emprunt de 600,000 fr., j'en atteste les dieux immortels! »

M. Vinsonneau réplique qu'il a présenté cet emprunt avec deux ou trois autres moindres, qui étaient à l'étude, mais pas plus celui-là qu'un autre.

— C'est vous qui avez proposé 600,000 fr., j'en atteste le registre des délibérations », mugit M. Piéron en brandissant à bout de bras un énorme bouquin qu'un fort de la halle pourrait à peine remuer.

M. Vinsonneau, en présence de cette masse suspendue sur ses cheveux poivre et sel, devient souple comme un roseau.

M. Coutard demande que son projet soit mis aux voix.

M. Boisson demande le renvoi à la commission. Reprise des hostilités.

M. Peton demande que l'emprunt soit fixé à 500,000 fr.

La proposition de M. Coutard, fixant l'emprunt à 300,000 fr., est repoussée; celle de M. Peton le fixant à 500,000 fr. est adoptée.

Le Conseil adopte ensuite, après quelques observations présentées par M. le docteur Bernard, le budget additionnel de 1893.

On attaque le budget de 1894.

M. Coutard pense qu'il faut prévoir une diminution des recettes de l'octroi sur les fourrages. M. Vinsonneau rappelle que certains tarifs sont trop élevés et qu'il faudra les baisser. Il y a donc lieu de diminuer l'évaluation faite par la commission du budget. Sous M. Combier on fixait ces évaluations à 40 ou 50,000 fr. au-dessous des recettes effectuées. D'ailleurs, dit M. Coutard, il faut songer que la suppression des octrois est imminente. Sait-on au juste par quoi on remplacera ces recettes et ce que donneront les nouveaux impôts?

M. Piéron répond qu'on avisera de façon à ce que les nouveaux impôts donnent exactement les mêmes chiffres que l'octroi, et M. le Maire trouvant que c'est très bien comme ça, il est passé outre aux observations de ces messieurs.

Sur le chapitre I des dépenses, M. Vinsonneau fait remarquer que des travaux de canalisation évalués à 3 fr. 50 le mètre, 5 fr. au plus, ont été payés plus de 9 fr. L'ensemble de ce travail s'est monté à 17 ou 18,000 fr. — « Vous voulez qu'on spécifie des abus, en voilà, » dit-il.

Pour les imprimés de la mairie, nous étions bien informés, et cela se passe à peu près comme nous l'avions dit, sauf pour les affiches. La municipalité fera gémir elle-même sa presse et il en résultera, dit M. Peton, une grosse économie, qui se traduira, soyez-en sûrs, par une demande d'augmentation sur ce crédit.

M. Poisson et un autre conseiller municipal, M. Terrien, croyons-nous, s'étonnent que depuis trois ans cette dépense revienne périodiquement avec un chiffre uniforme de 2,000 francs.

M. Piéron, de son air le plus aimable, donne quelques explications sur ce point.

A propos du budget de l'assistance publique, M. Peton avoue qu'il n'est pas possible de demander au pharmacien une réduction de prix, tant que l'on n'aura pas réglé la note de l'année dernière. Cette dette se trouve comprise dans la... dette flottante, vous savez, la petite somme... les 102,000 fr., ce que les gens mal intentionnés ont la *mauvaise foi*, le *jésuitisme* d'appeler, par *insinuation*, le déficit. Enfin c'est de l'*arriéré*, n'est-ce pas, et il faut être arriéré soi-même pour chicaner sur une petite somme qui dépasse à peine cent mille francs.

M. Poisson demande à présenter quelques observations, lorsque viendra en discussion la caisse du chômage.

Le chauffage du collège de jeunes filles a nécessité cette année une augmentation de 3,000 fr. par suite du mauvais fonctionnement du calorifère.

M. Peton communique au Conseil un projet tendant à transformer ce collège en lycée, et une dépêche du recteur de l'Académie au sujet de la remplaçante de M. Villarmé comme professeur de dessin, ce qui demandera une légère augmentation de traitement.

M. Papillon, employé d'octroi, demande sa retraite proportionnelle. Adopté.

M. Ravily, ex-receveur d'octroi, a l'aplomb de solliciter une indemnité du Conseil. Repoussé avec perte et fracas.

Nous renvoyons à un article spécial ce qui a été dit au sujet de la boucherie à la fin de la séance, qui est levée à 11 heures.

Nous recevons la lettre suivante:

« Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Echo Saumurois*.

» Vous manifestez, dans votre numéro de ce jour, le désir de connaître les causes exactes de la cessation de travail qui a eu lieu aujourd'hui dans nos ateliers.

» Les voici:

» Samedi matin, nous avons été informés par M. le Maire de Saint-Hilaire-Saint-Florent que des plaintes nombreuses avaient été portées contre nous à l'administration des Ponts et Chaussées, à cause des odeurs peu agréables qui se dégagent des os que nous fabriquons.

» Nous avons immédiatement réuni les ouvriers qui travaillent cette matière; nous les avons payés, remerciés, et nous leur avons dit ceci:

« Vous êtes ici soixante braves gens qui gagnez honnêtement votre vie.

» Il s'agit de savoir combien il existe, autour de vous, de nez mal souffrants, qui menacent de vous réduire au pain sec et à l'eau. »

» Les ouvriers sont partis eux-mêmes faire leur enquête et il ne sont pas revenus bredouilles....

» Ils ont trouvé deux nez, deux seuls nez qui protestaient, deux vilains nez d'ailleurs, et ils ont reconnu sur l'heure leurs propriétaires, rien qu'à leurs nez.... longs d'une aune.

» C'est tout ce que nous voulions, et nos ouvriers, avec lesquels nous n'avons jamais cessé d'être en parfait accord, reprendront tous le travail mercredi.

» En terminant, nous pouvons vous donner l'assurance que l'*Administration des Ponts et Chaussées n'est absolument pour rien dans cette affaire*.

» Veuillez agréer, etc.

» MAURICEAU-DELAUNAY et Cie. »

Comme les carabuliers

Hier soir, sur le coup de 11 heures, le conseiller municipal directeur du *Courrier de Saumur*, organe indépendant, le glorieux vaincu des imprimés administratifs, prenait la parole et un air fin pour annoncer qu'un certain nombre de bouchers avaient consenti à la réduction que son journal n'avait presque pas demandée.

Presque aussitôt M. Peton lui coupait la parole pour lui annoncer que tous, syndic en tête, avaient consenti à la réduction que M. Piéron et lui avaient été lui demander dans la journée.

Saumurois! n'oubliez pas que si vous avez la viande à bon marché, c'est au *Courrier* que vous devez cela!

Ce journal n'annonçait-il pas, la semaine dernière, que M. Peton n'avait pas attendu les... hautaines et risibles injonctions de l'*Echo* pour agir?

Or M. Peton a déclaré que ses démarches ne dataient que d'hier. Mais n'allez pas croire à de la mauvaise foi; sans doute que si l'*Echo* s'était permis une semblable... perfidie, il n'aurait plus qu'à se traiter lui-même de *jésuite* et de *calotin*; seulement, avec le *Courrier*, ce n'est qu'un rêve, c'est un doux rêve: il avait une telle envie de faire baisser le prix de la viande, il y travaillait, tellement... de tête,

qu'il en rêvait. Il a donc rêvé que M. Peton... et vous savez, du rêve à la réalité, il y a moins loin que vous ne pensez, la preuve. ...

Et voilà comment on peut être victime de sa bonne foi. J. D.

Rencontre Inévitable

A la suite des incidents d'hier soir au Conseil municipal, une rencontre a été jugée nécessaire entre MM. Piéron et Coutard.

L'arme choisie est l'élixir Combier.

Dès qu'un des adversaires aura le nez piqué, M. le docteur Peton déclarera l'honneur satisfait. J. D.

La musique municipale

Nous avons oublié de signaler dans notre compte-rendu l'augmentation portée au profit de la *Musique municipale*. Aucun argent ne saurait mieux être employé qu'à encourager les arts, et cette musique, dirigée par un chef habile et dévoué, M. Meyer, méritait mieux que la portion congrue qui lui était attribuée jusqu'ici et ne payait même pas l'entretien du matériel.

Un simple regret que nous exprimons en même temps, c'est que nous n'ayons pas plus souvent le plaisir d'entendre cette excellente musique.

Il nous semble bien aussi que l'*Harmonie Saumuroise* aurait pu prétendre aux mêmes droits, tant par ses mérites acquis que par les promesses, qui sont choses dues, n'est-ce pas, M. Peton? J. D.

Mouvement électoral

Nous lisons dans la *Libre Parole* du 11 juin:

« On annonce la candidature aux prochaines élections, dans une des deux circonscriptions du dix-neuvième arrondissement de Paris, de M. Allain-Targé, ancien ministre de l'Intérieur. »

Nous répondrons demain à un long article du *Courrier* sur cette candidature.

AVIS

MM. les Bouchers ci-dessous ont l'honneur de prévenir le public qu'à partir du 13 juin courant, la viande de boucherie sera vendue 20 centimes par kilogramme, moins cher que le prix ordinaire.

Bœuf, 1 ^{re} catégorie	1 fr. 40 le kil.
— 2 ^e —	1 20 —
— 3 ^e —	1 — —
— 4 ^e —	80 —
Veau, 1 ^{re} catégorie	1 fr. 40 —
— 2 ^e —	1 20 —
— 3 ^e —	2 — —
Mouton, 1 ^{re} catégorie	2 fr. 20 —
— 2 ^e —	2 — —
— 3 ^e —	1 — —

Gallé, rue Nationale, succursale quai de Limoges.

Hervoil, rue du Portail-Louis.
Canard Eug., rue Saint-Nicolas.
Jules Canard, route de Rouen.
Pichot, à Nantilly.
Laigle, rue de la Tonnelle.
Groleau, rue Nationale.
Nally, rue Beaurepaire.

Nous lisons dans un journal de la localité:

« Le conflit semblait terminé hier. Huit bouchers Saumurois, écoutant la voix de la raison, ont consenti à un abaissement de 20 centimes par kilogramme de viande.

» M. le syndic qui, dans la journée, optait, paraît-il, pour la résistance, a fait sa soumission, hier soir, entre les mains de M. Piéron.

» 20 centimes, c'est déjà quelque chose: mais nous jugeons la concession insuffisante et nous espérons qu'on arrivera au chiffre de 40 centimes par kilo.

» En tout cas, cette trêve n'empêche nullement la création de la boucherie coopérative que doit inaugurer prochainement M. Mollay. »

Comice agricole de l'arrondissement de Saumur

Dans sa dernière réunion, le bureau du Comice a décidé que le concours du Comice agricole aurait lieu le 10 septembre prochain, à Saint-Lambert-des-Levés.

Il y aura un concours spécial pour l'emploi des engrais chimiques. Ce concours est réservé aux trois cantons de Saumur, et il est alloué, pour cet objet, une somme de 500 fr., qui sera distribuée en prix.

L'assemblée admet comme nouveaux membres titulaires : MM. Vidal-Poisson, Bidault-Roussel, Guibert René, de Lantanié, et Henri Thiffaine, de Saumur; le comte de Dreux-Brézé, de Brézé; Finot Prévost, de Neuillé; Paul Reveau, de Pocé; Tétard, d'Aligny; de Grandmaison, de Montreuil-Bellay; Tenneguin, de l'Erable; Blanchard, de Turquant; Th. Morinas, de Saint-Lambert.

Grandes Courses vélocipédiques internationales A SAUMUR

Dimanche prochain 18 juin, auront lieu de grandes Courses vélocipédiques internationales, organisées par les Amateurs Vélocipédistes Saumurois, avec le concours de la Musique Municipale.

A 7 heures du matin, Course de fond (100 kilomètres). Départ gare d'Orléans.

Dans l'après-midi, Course de vitesse, sur l'avenue de la gare de l'Etat (300 FRANCS DE PRIX). — Voici le programme de ces courses :

A 2 heures. — Première course. — Départementale, Bicyclette (3,000 mètres). — 70 fr. de prix.

A 2 h. 1/2. — Deuxième course. — Internationale, Bicyclettes (3,000 mètres). — 180 fr. de prix.

A 3 heures. — Troisième course. — Internationale, Tricycles (3,000 mètres). — 90 fr. de prix.

A 3 h. 1/2. — Quatrième course. — Deuxième Internationale (3,000 mètres). — 45 fr. de prix.

A 4 heures. — Course d'Honneur. — (3,000 mètres). — Prix unique, un Objet d'art.

A 6 heures. — Distribution des prix au siège social, Café du Commerce.

Nous lisons dans le *Patriote de l'Ouest* :

« Le maire de Saumur a eu une entrevue avec les bouchers et les a invités à diminuer le prix de la viande, que le public trouve exagéré et peu en rapport avec le prix des bestiaux. Les bouchers n'ont voulu opérer aucune réduction. La municipalité hésiterait à taxer la viande, cette mesure lui paraissant une atteinte à la liberté du commerce.

» Pour faire contrepoids au monopole des bouchers, il est question de créer une boucherie coopérative. Il faut que les consommateurs soutiennent cette œuvre. »

Notre confrère est dans l'erreur. A l'heure où il écrivait ces lignes, plusieurs bouchers de cette ville faisaient des offres de baisse et M. Peton se rendait *seulement et pour la première fois* chez le syndic.

Exposition de Chicago

Un télégramme de Chicago nous demande des nouvelles d'Off-Cléide dont on n'entend plus parler depuis quelque temps.

Les gares de petite vitesse

Le ministre des travaux publics se préoccupe d'arriver à la fermeture complète des

gares de petite vitesse les dimanches et jours de fête.

Il insiste, par une circulaire, auprès des compagnies de chemins de fer, afin de savoir, approximativement, quel surcroît de dépense résulterait d'une augmentation de personnel et de matériel nécessaire pour compenser cette mesure auprès du public.

Cartes-lettres avec réponse

M. de La Batut a présenté un projet invitant le gouvernement à réclamer, dans le prochain congrès international des postes, la création de la carte-lettre réponse à 50 centimes, 25 centimes pour chaque partie, entre les pays faisant partie de l'Union postale universelle.

La carte-lettre est établie avec réponse payée à 20 centimes dans le service intérieur.

Double assassinat près de Tours

Un double assassinat a été commis vendredi à Chédigny. Un individu s'est introduit vers minuit chez les époux Briziou-Claveau, pour voler; ayant fait du bruit, la femme Briziou se leva. Elle se disposait à allumer sa chandelle, quand le voleur lui enfonça une vieille casquette jusqu'au cou et lui porta plus de vingt coups de couteau.

Le mari se leva et lutta contre l'assassin, mais il reçut également un grand nombre de blessures. Il aurait certainement succombé si les voisins, éveillés par ses cris, ne s'étaient portés à son secours.

L'assassin a pu fuir sans être reconnu. Cependant les gendarmes de Loches ont interrogé un voisin des victimes et des soupçons très graves pèsent sur cet individu.

L'état des époux Briziou est grave.

Assassinat de deux enfants

A Plassaouet, près Saint-Nazaire, habite la famille Rouaud, ayant quatre enfants.

Tandis que le père travaille aux champs, la mère vient vendre son lait en ville. Les aînés vont à l'école; les deux plus jeunes, un petit garçon de trois ans et une petite fille de cinq mois, restaient confiés à une bonne, Marie Morice, âgée de trente et un ans.

Celle-ci, pendant qu'elle était seule, prit le petit garçon, l'étrangla et jeta son cadavre dans un puits. Puis elle prit la petite fille dans son berceau, l'étouffa et la jeta dans le même puits, disant : « Il faudra que tu y ailles comme l'autre ! »

La misérable partit ensuite tranquillement et alla raconter le fait à la gendarmerie.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 12 juin. — Augustin-Marie Percevaux, rue de la Visitation, 48.

DÉCÈS

Le 12 juin. — Ernestine Rougé, 14 ans, rue de la Visitation, 44.

Le 13. — Renée Verri, épouse de Jean Hiquet, blanchisseuse, 60 ans, rue de la Monnaie, 4.



Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin;

le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibillieux connu est la Tisane Dussolin.

C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin

produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies.

Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

Dernières Nouvelles

M. Carnot n'ira pas en Bretagne

Paris, 13 juin 1893, 4 h. soir.

M. Carnot a passé une meilleure nuit et la fièvre a disparu. Toutefois, le Président ne pourra pas recevoir avant quelques jours. Le ministre de l'intérieur a informé les préfets, généraux et autorités maritimes des départements bretons que le voyage de M. Carnot en Bretagne n'aura pas lieu, conformément à l'avis de ses médecins. HAVAS.

CORRUPTION DE FONCTIONNAIRES

Le parquet instruit une très grave affaire sur la plainte du directeur des douanes. M. Touny a perquisitionné hier chez un grand entrepreneur de transports de Paris. Les livres ont été saisis. M. Delangle et un autre employé ont été arrêtés. Ils sont accusés de fraude vis-à-vis de l'Etat et de corruption de fonctionnaires.

PILULES SUISSES !

Le médicament le plus populaire de France.

AUX
ROBLECHAUX d'Herbes
JUS
Régénère le Sang
Purifie le Sang
Fortifie le Sang
Demander à M. MARIE LECHAUX, Pharmacien-Ch^l
164, rue Sainte-Catherine, BORDEAUX
sa BROCHURE intéressante sur la
RÉGÉNÉRATION DU SANG

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs . . . depuis. 1 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

Daniel eut un mouvement d'hallucination... Les lampes plaquaient sur les murs, au plafond, des rougeurs qui se mouvaient et dansaient, semblables à des taches de sang vivantes. Il jeta un regard rapide sur ses mains, sur sa chemise, comme s'il avait craint que le sang de Roustau n'y reparût... puis il vit se dresser à ses côtés, comme autant de spectres, tous les gredins aux figures fauves qui s'étaient assis avant lui sur le terrible banc de chêne.

Le brouhaha confus sortant du public et qui l'étourdissait ajoutait encore à l'illusion, car le bourdonnement continu qui entrainait dans ses oreilles lui emplissait le crâne et lui empêchait de voir et d'entendre nettement.

Une minute s'écoula, puis l'huissier frappa vivement sur son pupitre :

— La cour, messieurs !
Tout le monde se leva instantanément.

Les coiffures tombèrent, les visages devinrent graves.

Les juges semblaient eux-mêmes émus et solennels.

Le rouge de leurs robes, s'avivant à la lumière, avait l'air de sang qui ruisselle.

Les jurés entrèrent ensuite, revêtus de redingotes sombres.

Les conversations s'arrêtèrent.

Le président cria pourtant : Silence, messieurs !... emporté par une sorte d'habitude, puis il fit un signe et le chef du jury se leva.

Le calme devint si grand qu'un frisson courut par toute la salle.

On se tourna vers Daniel.

Celui-ci avait toujours la tête basse et on voyait des larmes ruisseler silencieusement sur ses joues.

Il tressaillit imperceptiblement quand il entendit le chef des jurés dire, après avoir prononcé la formule habituelle, répondant à la question consacrée : l'accusé est-il coupable ?

— Oui, à l'unanimité.

Mais, à l'unanimité aussi, les jurés accordaient des circonstances atténuantes.

Le président ouvrit son code, bredouilla précipitamment quelques articles, puis appliqua la peine, qui était vingt ans de travaux forcés.

Une explosion de murmures s'éleva.

Le tumulte devint si violent que le président fut obligé de se couvrir et de faire évacuer la salle.

On entraîna précipitamment le condamné.

Celui-ci semblait sous le coup d'un grand soulagement.

Son esprit se détendait, c'était fini... On ne saurait rien ; il était hors de la foule, hors de la curiosité, du bruit... On allait le laisser en paix subir sa peine, inconnu, oublié, sans plus s'inquiéter de lui.

Le baigné n'aurait jamais son nom... Il n'aurait que lui, la masse de chair et d'os anonyme qu'il était maintenant.

Le vrai Daniel de Serves avait pour les siens, pour tous, péri dans les flots à travers les tumultes assourdissants de la tempête... Il reposait mollement au fond de la mer, sur un lit d'algues, en compagnie de tous les braves ensevelis avec lui, loin des bruits de la terre,

pleuré, regretté, laissant dans le cœur des siens un souvenir attendri et doux.

Il avait triomphé !

Il était fier de lui !

X

Avant le départ de Daniel pour la France, Anne de Serves n'avait jamais quitté son mari. Loin de le retenir d'entreprendre ce voyage, elle l'y avait au contraire poussé, car elle le voyait souffrir rongé d'inquiétudes et sentait que leur situation s'aggravait de jour en jour. Si leur fortune allait être compromise, perdue, que deviendraient leurs enfants ? Elle n'avait pas osé demander à M. de Serves comment il l'avait placée, quelles étaient ses craintes, de peur d'augmenter encore sa douleur ou de changer son angoisse en une véritable terreur. Elle lui avait donné une preuve de grande confiance et de grand dévouement en ne se plaignant pas et n'ajoutant pas aux tortures qu'il endurait par des questions indiscretes. Ce n'est que lorsque M. de Serves fut loin qu'elle mesura toute l'étendue de l'abnégation dont elle avait fait preuve ; quand elle se vit seule, presque sans ressources, entourée d'ouvriers, de domestiques dans lesquels elle ne pouvait avoir qu'une maigre confiance, le cœur serré

PRINTEMPS & ETE MAISON CREMIEUX

TAILLEUR

27, Rue d'Orléans, 27, Saumur

Exposition et Mise en Vente des Nouveautés
de la Saison d'Été pour Pantalon, Costume complet, et Pardessus

Livraison Rapide. — COUPE REPUTÉE SANS RIVALE — Livraison Rapide.

Beaux choix de Costumes complets 35 fr. sur mesure

Etude de M^e LEDROIT, notaire à
Neuillé (près Vivy).

A VENDRE

A L'AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES :

1^o
Une PETITE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Grisson, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Vivy, comprenant : maisons de maître et de fermier, et environ 3 hectares 43 ares 50 centiares ;

2^o
Une CLOSERIE, située au Bois-de-Mont, commune de Vivy, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres dans le venant, le tout contenant ensemble 4 hectare 4 ares 50 centiares ;

3^o
Un PRÉ, situé dans la prairie des Souchais, commune d'Allonnes, contenant 49 ares 50 centiares ;

4^o
PRÉ-ALLOU, situé dans la commune de Vivy, contenant 77 ares ;

5^o
LANDE-AUX-AIRES, à la Baraudière, commune de la Breille, contenant 3 hectares 63 ares.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

ON DEMANDE à acheter d'occasion une BAIGNOIRE pour enfants de 8 à 9 ans.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE
Maison, Jardin, Remise et Ecurie
Rue Duncan, 3.
S'adresser à M. COURALEAU, 28, rue Saint-Nicolas.

ROUAULT
28, Rue du Collège, SAUMUR.
Entretien de parquets, mise en bouteilles, entretien de jardins, casse et monte le bois.
Homme de confiance.

A CÉDER pour cause de santé, EPICERIE et MERCERIE.
Très bonne clientèle.
S'adresser au bureau du journal.

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion.
S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à Tours.
Location — Accords — Réparations

GUERISON
Certaines et Radicales
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, AIGES
PSORIASIS, FRIGES, TIGNE
HERPÈS, LUPUS, etc.
MÉDECIN DES
MALES-ULCÈRES VARIOLES
considérés comme incurables
par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange aucunement le travail, il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LEBORMAND, Médecin-Spécialiste à MELUN (S. et M.).
Avec un Annoncé des Hauts-Marnes à MELUN (S. et M.).
Toute la France.

GR^{DE} EPICERIE PARISIENNE

35, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches spéciales pour les fruits

1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.
Il est donné gratis UN NOSET par litre.
RHUMS naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs — Martinique, 1 fr. 80. — St-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.
TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraichissante, le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.
SIROPS pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40
Tout est coté verre compris.

GRAND HOTEL DE LONDRES
LACOTE-NIVET
Propriétaire
Rue d'Orléans, SAUMUR.

Grande Salle pour Noces et Soirées.
Salons de famille.

EN VENTE
HISTOIRE de SAUMUR
Pendant la Révolution
Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY
Chez tous les Libraires.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN P^r ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES P^r FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

Saumur. Imprimerie PAUL GODET.

par la peur de voir son mari échouer, de le voir revenir sans argent, désespéré. Que feraient-ils alors?... Ils ne pourraient même plus retourner en France, et, d'ailleurs, n'était-ce pas la misère qui les attendait en France comme au Mexique? On devine quelles transes poignaient l'âme de la pauvre femme... Néanmoins elle résolut de faire bonne contenance... Elle prit fermement en main la direction des travaux et les fit poursuivre comme si Daniel était toujours là... Son fils, dans les heures de loisir que lui laissaient ses études, l'aidait de son mieux... Il était déjà assez fort et très intelligent. Il n'est pas jusqu'à Alice qui ne voulût avoir sa part des travaux de chacun. Elle s'occupait spécialement des affaires du ménage... La besogne continua donc comme si le maître avait été là. Tous les deux ou trois jours, d'ailleurs, on recevait une lettre de Daniel... une lettre pleine d'espoir, pleine d'encouragement et de promesses d'un prompt retour. Dans la dernière missive arrivée de lui il annonçait qu'il s'embarquait sur le paquebot l'Espérance et faisait route vers la France. Le temps était superbe, le ciel d'un azur étincelant et la mer avait sous le soleil le dos brillant, tout chargé d'écaillés d'or, image de for-

tune... Toute la lettre avait ce ton enjoué... L'espoir reentra dans les cœurs... C'étaient deux mois au plus à attendre... ce serait vite passé... Le lendemain on redoubla d'ardeur et de courage... Si, de leur côté, ils avaient réussi avant son retour, quelle surprise!
Huit jours se passèrent sans nouvelles. Comme ils parurent longs et tristes!
Cependant, le printemps emplissait le pays de verdure et de fleurs... Un temps radieux éclairait, le soir, la campagne lumineuse... S'il avait été là!
Huit autres jours s'écoulèrent.
L'anxiété commença à entrer dans le cœur de l'épouse.
Raoul et Alice, voyant leur mère triste, n'osaient plus jouer et restaient le soir silencieux autour d'elle.
Dès le matin M^{me} de Servas parcourait fiévreusement les journaux.
On redoutait toutes les catastrophes maintenant.
Pourquoi était-il parti? Pourquoi l'avait-elle laissé aller? S'il allait périr loin d'eux!
Elle ne se faisait pas à l'idée de ne plus le revoir, et pourtant son esprit n'était plus plein que de pensées sinistres. Elle n'était entourée

que de présages de malheur.
Un matin, on ne lui monta pas les journaux à l'heure habituelle.
Elle sonna.
La femme du jardinier, la Mexicaine qui avait rivé à son pays, par ses beaux yeux, comme avec des clous de diamants, le zouave dont nous avons parlé, se présenta, les yeux rouges, essuyés à la hâte avec le coin de son tablier.
— Les journaux ne sont pas arrivés? demanda Anne.
— Non, madame... ils n'arriveront pas... répondit la servante d'un air embarrassé.
— Pourquoi donc?
— Je ne sais pas... c'est mon mari qui me l'a dit.
Il n'y a pas de lettres?
— Pas de lettres non plus, non, madame.
La femme avait déjà tourné les talons et s'éloignait.
Anne la rappela.
— Maria!
— Madame.
— J'ai pourtant entendu sonner ce matin... j'ai vu le courrier venir.
— C'était pour nous...

— Je l'ai vu remettre à votre mari deux journaux.
Maria devint écarlate.
Elle se précipita à genoux.
— Madame, madame, ne m'obligez pas à vous dire!
Elle éclata en sanglots.
M^{me} de Servas, effrayée, sauta à bas de son lit.
— Qu'y a-t-il donc?... Parlez, Maria...
Il est arrivé malheur à M. de Servas?...
— Mon mari qui m'avait si bien défendu... bégaya la domestique au milieu de ses larmes.
Anne lui secoua rudement le bras, pendant qu'elle jetait sur elle, à la hâte, les vêtements qu'elle trouvait sous la main.
— Parlez! parlez donc!
— L'Espérance a fait naufrage...
M^{me} de Servas chancela, frappée au cœur.
— Malheureuse, et c'est cela que vous voulez me cacher!
Puis, avant que la femme fût revenue de sa stupeur, Anne avait descendu l'escalier quatre à quatre.
(A suivre.)